

DELIBERATION
N° 124-2016

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 66

Présents :

- Titulaires : 50

- Suppléants : 1

Excusés : 12

Absents : 3

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 63

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

25/11/2016

Date d'affichage :

Rapporteur :

Charles DECONFIN

L'an deux mille seize, le cinq décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président,

Etaient présents :

Edith LEGRAND-Joëlle DELSALLE-Jean-François FARENC-Dominique DEHOUCQ-
Pierre NUGUES-Antoinette MARTIN-Marie-Odile MARBACH-Josette DESCHANEL-
Sylvain CHOPIN-Henri BONIAU-Véronique PETIT-SOARES-Bruno COMROUZE-
Agnès LAURIOT-Patrick RAFFIN-Claire MATRAT-Liliane POMMIER-Bernard
ROULON-Maurice GAUDINET-Colette ROLAND-Jean-Luc DELPEUCH-Elisabeth
LEMONON-Claude GRILLET-Frédérique MARBACH-Paul GALLAND-Edith
JANIN-Bernard DURUPT-Denise DE LHOMME-Patrice GOBIN-Patrick TAUPENOT-
Daniel GELIN-Jean MONAVON-François BONNETAIN-Dominique SABATHIER-
Jean-Pierre MAURICE-Colette GELIN-Alain DE JAVEL-Catherine BONNETAIN-
Jean-Pierre DESGEORGES-Patrick SIMON-Jean-Louis THUUEL-Jean-Luc
FONTERAY-Gilles BURTEAU-Charles TETE-Paul LEBLANC-Charles DECONFIN-
Marion DURAND-Marc FURNO-Danièle MYARD-Georges BOUILLIN-Paulette
EMORINE-Guy PONCET (Sup.).

Procuration(s) :

Jean-Denis GARITAINE donne pouvoir à Josette DESCHANEL-Michel THIEBAUD
donne pouvoir à François BONNETAIN-Armand ROY donne pouvoir à Maria PINTO-
Joëlle LUZY donne pouvoir à Marie-Odile MARBACH-Jean-François LAURENT
donne pouvoir à Véronique PETIT-SOARES-Mathilde RAVAUX donne pouvoir à Henri
BONIAU-Claude TAIEB donne pouvoir à Bernard ROULON-Sylvie CHEVRIER donne
pouvoir à Patrick RAFFIN-Jean-Luc TRONCY donne pouvoir à Jean MONAVON-
Catherine BERTRAND donne pouvoir à Jean-Luc FONTERAY-Philippe VALIAU
donne pouvoir à Edith LEGRAND-Jean-Marc CHEVALIER donne pouvoir à Patrick
SIMON.

Etai(ent) absent(s) :

Jean-Claude PROST-Armand LAGROST-Philippe BORDET

Etai(ent) excusé(s) :

Bruno COMBROUZE-Claude TAIEB-Sylvie CHEVRIER-Colette ROLLAND-Pierre-
Jean BARDIN-Bernard DURUPT-Patrice GOBIN-Jean-Luc TRONCY-Jean-Pierre
MAURICE-Alain DE JAVEL-Jean-Pierre DESGEORGES-Joëlle LUZY-Catherine
BERTRAND.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Claude GRILLET

**PACTE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS ET
LES COMMUNES MEMBRE EN MATIERE DE MODIFICATION DE
L'INTERET COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur le principe de
pacte suivant :

« Au cours du présent mandat, le conseil communautaire s'accorde sur le fait que
l'inscription ou non d'un équipement communal à la liste des équipements
d'intérêt communautaire ne peut se faire sans l'accord de la commune sur lequel
il est implanté. »

Ce pacte n'emporte pas modification des statuts, c'est un acte / en engagement politique, qui n'indique pas une position de statu quo mais plutôt que la modification de l'intérêt communautaire ne se fera pas sans l'accord de la commune d'implantation.

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de :

- ***se prononcer en faveur l'adoption de ce pacte politique.***

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

**Fait à Cluny
Le Président,**



Communauté de
Communes du Clunisois

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...../...../.....

et publication du :

...../...../.....

AR N°:

.....